

Témoignage inattendu d'un petit producteur

Sillonnant la campagne française, nous quittons la Dordogne pour rejoindre le Lot. A l'heure où nous semblons le plus éloignés des questions socio-économiques de notre pays, nous faisons la rencontre d'un petit producteur de viande bovine dont le cheptel compte une quarantaine de bêtes : des vaches dites « blondes d'Aquitaine ». Nous sommes loin de l'élevage en batterie des gros producteurs puisqu'ici, les vaches paissent paisiblement dans le pré. Certaines, bien grasses et encore jeunes – 4-5 ans – attendent dans le hangar d'être amenées à l'abattoir. Elles ont été nourries aux farines de blé, de maïs et d'orge, et au foin et promettent de fournir une viande de qualité. Une fois abattues, les bêtes seront vendues au boucher, qui aura la tâche de les découper et de les préparer en rôtis, steaks, ou autres... Le producteur nous éclaire sur le fait que ce que nous appelons communément « pièce de bœuf » est le plus souvent une « pièce de vache ». En effet, depuis l'essor des machines agricoles, le nombre de bœufs qui, auparavant, étaient mis à contribution dans les travaux des champs, a diminué et l'élevage de vaches a pris le dessus. Le cheptel comprend également des veaux ainsi qu'un taureau qui, n'étant pas castré, comme le sont les bœufs, en assure la reproduction. Toutes les bêtes passeront l'hiver dans l'étable.



Ce mode d'élevage, qui nous paraît respecter le rythme de l'animal, n'est toutefois pas le plus répandu car, selon l'éleveur, certaines normes européennes tendent à le marginaliser au profit des gros producteurs, dont le cheptel plus important ne goûte pas à l'herbe de la prairie. En effet, le rendement passe avant le bien-être des animaux. Ce qui n'est pas sans conséquences, car cela favorise les maladies, telle la fièvre aphteuse, qui se répand aujourd'hui et engendre l'abattage de troupeaux entiers lorsqu'une bête est contaminée, alors que les services vétérinaires n'ont pas systématiquement vérifié que les bêtes ont été vaccinées.



L'éleveur possède aussi 22 canards blancs, dits mulards, qu'il nourrit au grain. Il ne peut plus en produire autrement que pour sa consommation personnelle puisqu'il ne possède pas d'abattoir spécifique, comme l'exigent les normes européennes. Là encore, nous constatons que celles-ci ne favorisent pas le petit producteur.

Nous reprenons la route, méditant sur la question, lorsque nous apercevons un panneau dénonçant le contrôle sclérosant des

politiques sur des savoir-faire ancestraux : « *Les contrôles... Non à l'inquisition* » signé « Coordination Rurale », un syndicat d'agriculteurs. Nous concluons en empruntant les mots de François Lucas, Président de la CR : « *Il est urgent de changer le regard des naturalistes et environnementalistes qui doivent comprendre que l'agriculture est, non la coupable, mais la solution aux problèmes de demain, qu'ils soient alimentaires ou environnementaux.* »

Alexandra et Florence